

Secrétaire Général du Groupe des Etats ACP et M. Achille Bassilekin, Sous-Secrétaire Général chargé du Département développement économique durable et commerce du Secrétariat ACP.

La suite de la réunion, en séance plénière, sera présidée par Son Excellence Daniel Evina Abe'e, Ambassadeur du Cameroun et Président du sous-comité ACP pour les Investissements et le secteur privé. Au cours de la session, les consultants présenteront une série de recommandations pour une Stratégie ACP pour le DSP et les modalités et les instruments pour sa mise en œuvre, qui seront débattus par les participants.

Après la première plénière, trois consultations régionales impliquant les régions géographiques d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique auront lieu pour permettre l'examen des recommandations et les amendements à la stratégie en tenant compte des enjeux, des défis et des solutions appropriées selon les régions.

Les conclusions des consultations régionales seront présentées lors de la deuxième session plénière qui se tiendra le deuxième jour, sous la présidence de Son Excellence Mme Vilma Mc Nish, Ambassadeur de Jamaïque et membre du Bureau ACP. Les partenaires de développement interviendront ensuite pour exprimer leurs points de vue ce qui sera suivi de la présentation des recommandations finales.

Au-delà du Symposium

Après le symposium, un certain nombre de mesures seront prises avant que la Stratégie ACP pour le DSP ne puisse être mise en œuvre. Celles-ci incluent la préparation du Projet de Stratégie ACP pour le Développement du Secteur Privé, qui intègre les contributions venant du Symposium et l'examen et la révision du Projet, réalisés par le Sous-comité ACP pour les Investissements et le secteur privé. La stratégie sera alors approuvée, d'abord par le Comité des Ambassadeurs ACP, puis par le Conseil des Ministres ACP, avant que la mise en œuvre ne puisse commencer.

La stratégie que cet exercice va produire, orientera les discussions qui concernent l'appui au développement du secteur privé avec le groupe ACP d'un côté, et l'Union Européenne et les futurs partenaires stratégiques potentiels de l'autre.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site web du Secrétariat ACP (www.acp.int) et celui de la Stratégie ACP pour le Développement du Secteur Privé (www.acp-privatesector.com).



Nouvelle stratégie pour le développement du Secteur Privé

Symposium de Haut Niveau
10-11 Novembre 2014
Maison ACP - Bruxelles, Belgique

Symposium de haut niveau sur la stratégie pour le développement du secteur privé dans les pays ACP



Note conceptuelle

Un symposium de deux jours se tiendra les 10 et 11 novembre 2014 auprès du siège du Secrétariat ACP à Bruxelles afin d'élaborer des recommandations concrètes concernant la mise en œuvre de la Stratégie pour le Développement du Secteur Privé (DSP) dans les pays et régions ACP. Les résultats de cette rencontre seront soumis au Comité des ambassadeurs ACP en vue de la 100e session du Conseil des ministres ACP, prévue à Bruxelles du 9 au 12 décembre 2014.

Contexte

Au cours des dernières années, la reconnaissance croissante du rôle du secteur privé dans le développement, les demandes d'appui au secteur, l'élimination du soutien au Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) et la nécessité d'assurer une plus grande cohérence dans sa programmation DSP a conduit l'ACP à se prononcer sur la formulation d'une stratégie globale DSP pour le Groupe.

Le cadre d'une nouvelle stratégie d'appui au secteur privé a été approuvé par le Conseil des ministres ACP le 24 mai 2014 et un cadre commun de coopération pour le développement du secteur privé dans les pays ACP a été adopté par le Conseil des ministres ACP-UE à Nairobi en juin 2014.

Pour l'opérationnalisation de la Stratégie ACP pour le développement du secteur privé, l'UGP Climat des affaires ACP (BizClim) a recruté un consultant qui a fourni de l'expertise et des services de logistique pour une consultation en profondeur à travers les régions ACP et qui s'est chargé de l'organisation du Symposium.

Deux consultants ont rencontré les parties prenantes dans les régions et capitales des pays ACP. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les partenaires régionaux (Communautés Economiques Régionales et les organisations du secteur privé) afin de prendre note de leurs opinions et de mettre en évidence des propositions communes sur les nouvelles approches et les instruments de développement du secteur privé. La réflexion concernant l'appui au secteur privé a été précédée par d'importants efforts par le Secrétariat ACP en termes d'évaluation de l'efficacité de ses instruments et de leur base politique et stratégique. Au cours des dernières années, le Secrétariat ACP a entrepris d'importantes réflexions sur des thèmes pertinents, l'accès des PME au financement y compris à la Facilité d'investissements (BEI), l'amélioration de l'efficacité du Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) et le développement des énergies renouvelables.

Les piliers du cadre stratégique

Le rôle central du secteur privé dans le développement économique, la création d'emplois et le maintien de la stabilité sociale a été mondialement reconnu et accepté et est devenu une composante essentielle de la plupart des programmes de développement. Cet accent mis sur le secteur privé a également été au cœur du processus politique conduit par le Secrétariat ACP et se manifeste dans les programmes ACP-UE passés et actuels (en matière de DSP) tels que la Facilité Climat des affaires ACP (BizClim), le Programme pour les industries concurrentielles et l'innovation (CIIP) et le Programme ACP-UE Microfinance, entre autres.

Le Cadre stratégique pour le DSP dans les régions ACP couvre quatre domaines d'intervention prioritaires :

- i. Améliorer le climat des affaires pour le développement du secteur privé ;
- ii. Développer et renforcer l'esprit d'entreprise et les micro-entreprises ;
- iii. Améliorer l'accès au financement pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ; et
- iv. Renforcer la compétitivité et l'accès des MPME aux marchés régionaux et mondiaux.

Outre de principes directeurs, le cadre définit des éléments clé qui devraient offrir de nouvelles opportunités et approches visant à appuyer le développement du secteur privé. Ceux-ci comprennent:

- L'appui au renforcement des capacités institutionnelles ;
- La rationalisation des instruments d'appui au secteur privé ;
- L'appui à la promotion des investissements ;
- L'amélioration de l'accès des PME au financement et l'examen de nouveaux outils financiers ;
- L'accroissement de la contribution du secteur privé à l'amélioration du cadre des infrastructures ;
- Rétablir la confiance et reconnaître les risques inhérents au secteur privé ACP ;
- La mobilisation de ressources dans les pays et régions ACP, ainsi que le financement de la recherche ;
- La création d'un réseau des parties prenantes du secteur privé dans les régions ACP ;

- Mettre l'accent sur la présence régionale ; et
- Renforcer le Secrétariat ACP.

La Stratégie ACP pour le Développement du Secteur Privé se basera sur le cadre stratégique et articulera les options stratégiques que les pays ACP devraient poursuivre au cours des cinq prochaines années. Cette stratégie définira également les objectifs et les résultats, les modalités et les instruments de mise en œuvre, les arrangements institutionnels et de gouvernance, ainsi que les ressources nécessaires.

Le processus

Le 19 septembre 2014, une réunion de lancement s'est tenue au Secrétariat ACP à Bruxelles, où les éléments essentiels de l'exercice, ci-dessous mentionnés, ont été approuvés:

1. Des consultations dans toutes les régions ACP à travers des visites sur le terrain afin de rencontrer les parties prenantes suivantes :
 - A. Les Secrétariats des communautés économiques régionales: la CEDEAO, la CEEAC, EAC, COMESA, SADC, PIFS CARIFORUM ;
 - B. Les principales organisations régionales du secteur privé ;
 - C. Les délégations de la Commission Européenne et de l'Union Européenne dans les pays visités ;
 - D. La Banque Européenne d'Investissement et les principales institutions financières régionales (la Banque Africaine de Développement) ;
 - E. Les principaux partenaires en matière de développement et bailleurs (y compris, mais non seulement, la Banque Mondiale /SFI, l'ONUDI, PNUD, CGAP)..
2. L'engagement sera général, à travers un vaste sondage d'opinion. Un questionnaire a été mis au point et distribué aux parties intéressées qui ne peuvent pas être visitées directement. Le questionnaire est disponible aussi en ligne (www.acp-privatesector.com) pour tout commentaire venant du grand public. Le questionnaire invitera les parties prenantes à faire leurs commentaires au sujet des principaux éléments de la Stratégie et leurs suggestions concernant les points focaux qui selon eux devraient être inclus

3. Un projet de rapport des consultants sera présenté au Symposium de Haut-Niveau. Les parties prenantes des six régions ACP atteindront un accord sur les principaux éléments de la Stratégie avant que le document ne soit présenté aux différents organes des ACP pour adoption. Le Symposium permettra d'intenses délibérations à propos de la Stratégie ACP pour le DSP, soit dans les sessions plénières que dans les consultations de groupes.

Le Symposium

Objectif principal: L'objectif principal du Symposium est de convenir d'une plateforme commune d'actions et de mécanismes de mise en œuvre « Tous ACP » pour stimuler l'expansion du secteur privé dans les pays et régions ACP.

Résultats attendus: Le Symposium constituera une occasion de faire des recommandations concrètes pour rendre opérationnelle la Stratégie pour le Développement du Secteur Privé dans les pays et les régions ACP. Les résultats du Symposium seront soumis au Comité des Ambassadeurs pour considération en vue de la 100e session du Conseil des Ministres ACP, prévue du 9 au 12 décembre 2014, à Bruxelles.

Participants: Le Symposium sera organisé par le Secrétariat ACP, avec environ 100 participants représentant les parties prenantes du secteur public et privé, y compris les Missions et les Ambassades ACP, les acteurs du secteur privé et les organisations intermédiaires, les Communautés Economiques Régionales, les Organisations Internationales et d'autres partenaires en matière de développement.

Date et Lieu: Le Symposium se tiendra le lundi 10 et le mardi 11 novembre 2014, auprès de la Maison ACP, Avenue Georges Henri 451, B-1200 Bruxelles, Belgique.

Structure: Les discours d'ouverture seront prononcés par Son Excellence, le Dr. Ousmane Sylla, Ambassadeur de Guinée et Président du Comité des Ambassadeurs ACP, Son Excellence M. Alhaji Muhammad Mumuni,